



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-8774>

Département(s) de publication : **05**

Annonce n° **26-8774**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHICAS

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ASSISTANT TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE ET PROGRAMMISTE (ATMO-PROG) POUR LA CONSTRUCTION DE L'EHPAD ETOILE DES NEIGES DU CENTRE HOSPITALIER DES ESCARTONS DE BRIANCON

Description : La présente procédure a pour objet de désigner un assistant technique à maîtrise d'ouvrage et de programmation (ATMO-PROG) pour la construction du nouvel EHPAD Etoile des Neiges. L'opération est à réaliser selon un processus global par la conclusion d'un marché global sectoriel (MGS) de conception, réalisation, entretien, maintenance (article L.2171-3 du code de la commande publique). Montant estimé des travaux (janvier 2026) : 10 440 000 €HT. La mission est découpée en partie technique au sens de l'article 22 du CCAG-PI.

Identifiant de la procédure : 7c12bfb6-def6-48ed-acab-e0e8472ceed1

Identifiant interne : 004-2026

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le marché à conclure est passé selon une procédure formalisée d'appel d'offres ouvert au sens de l'article L2124-2 du Code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : BRIANCON

Subdivision pays (NUTS) : Hautes-Alpes (FRL02)

Pays : France

Informations complémentaires : VOIR REGLEMENT DE LA CONSULTATION

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : ASSISTANT TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE ET PROGRAMMISTE (ATMO-PROG) POUR LA CONSTRUCTION DE L'EHPAD ETOILE DES NEIGES DU CENTRE HOSPITALIER DES ESCARTONS DE BRIANCON

Description : ASSISTANT TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE ET PROGRAMMISTE (ATMO-PROG) POUR LA CONSTRUCTION DE L'EHPAD ETOILE DES NEIGES DU CENTRE HOSPITALIER DES ESCARTONS DE BRIANCON

Identifiant interne : ASSISTANT TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE ET PROGRAMMISTE (ATMO-PROG) POUR LA CONSTRUCTION DE L'EHPAD ETOILE DES NEIGES DU CENTRE HOSPITALIER DES ESCARTONS DE BRIANCON

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Options :

Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires dans un délai maximum de trois ans à compter de la notification du présent marché en vertu de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique. Le marché ne prévoit pas de tranches optionnelles. Le marché prévoit des clauses de réexamen au sens de l'article R.2194-1 du Code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : BRIANCON

Subdivision pays (NUTS) : Hautes-Alpes (FRL02)

Pays : France

Informations complémentaires : VOIR REGLEMENT DE CONSULTATION

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/03/2026

Durée : 94 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : PAS DE VARIANTE AUTORISEE LES CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES SONT MENTIONNES DANS LE REGLEMENT DE CONSULTATION : PRIX 40%, QUALITE DE LA METHODOLOGIE 30%, PERTINENCE AFFECTATION REPARTITION TEMPS ET ROLES 30% PAS DE PSE PREVUE NON ALLOTI CAR PAS DE PRESTATIONS DISTINCTES VOIR RC, CCAP et CCTP

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le marché prévoit des niveaux minimum de capacité portant sur les capacités techniques et professionnelle. L'équipe candidate associe au minimum les compétences suivantes : (1) Compétence en programmation technique, fonctionnelle dans le secteur médico-social. (2) Compétence en programmation et suivi de prestations d'entretien-maintenance (3) Compétence études techniques tout corps d'état (TCE). (4) Compétence de suivi de la conception et la réalisation en marché global.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [HTTPS://WWW.MARCHES-PUBLICS.GOUV.FR](https://www.marches-publics.gouv.fr)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : [HTTPS://WWW.MARCHES-PUBLICS.GOUV.FR](https://www.marches-publics.gouv.fr)

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 26/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE

Informations relatives aux délais de recours : Les voies et délais de recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Référé secret des affaires par application de l'article R.557-3 du Code de justice administrative - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHICAS

Numéro d'enregistrement : 260 503 479 00016

Ville : GAP

Code postal : 0500

Subdivision pays (NUTS) : Hautes-Alpes (FRL02)

Pays : France

Point de contact : CELLULE MARCHES

Adresse électronique : cellulemarches@chicas-gap.fr

Téléphone : 0492402804

Adresse internet : [HTTPS://marches-publics.gouv.fr](https://marches-publics.gouv.fr)

Profil de l'acheteur : <https://marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE

Numéro d'enregistrement : 171 300 056 00024

Adresse postale : 31 RUE JEAN FRANCOIS LECA

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : GREFFE TA

Adresse électronique : GREFFE.TA-MARSEILLE@JURADM.FR

Téléphone : 04 91 13 48 13

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 4d092a2d-e679-47dd-893f-119e0b19a416-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Les candidats peuvent présenter une candidature individuelle ou une candidature sous la forme d'un groupement d'opérateurs économiques. En cas de forme conjointe du groupement d'opérateurs économiques, l'acheteur exige, conformément à l'article R.2142-24 du CCP, que le mandataire soit solidaire. Le règlement de la consultation interdit par application de l'article R.2142-21 du CCP que les candidats présentent pour l'obtention du marché, plusieurs candidatures en agissant à la fois : en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. L'ensemble des candidats qui se trouveraient dans un ou plusieurs de ces cas sera éliminé ainsi que le ou les groupements dont ils faisaient partie. La composition du groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature des marchés publics que dans les conditions prévues par l'article R.2142-26 du CCP. La candidature, quelle soit présentée par un opérateur économique unique ou par un groupement d'opérateurs économiques, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations et leur montant dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui exécuteront à la place du titulaire. L'intervention du titulaire est exclusive, pour l'ensemble des acteurs économiques ou intervenants à titre personnel, de toute autre mission de conseil, conception ou réalisation sur l'opération objet de la présente consultation.

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 724ca005-9ce5-4827-bb6d-68141255f503 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/01/2026 à 13:41

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/01/2026